



Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Pays de la Loire

Situation au 31/12/2013

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

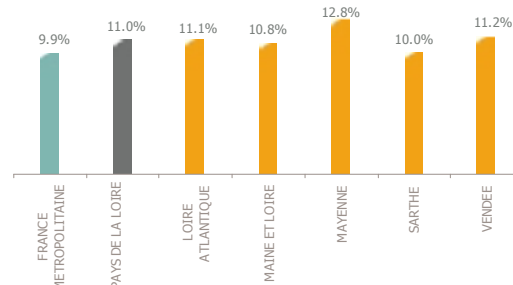
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

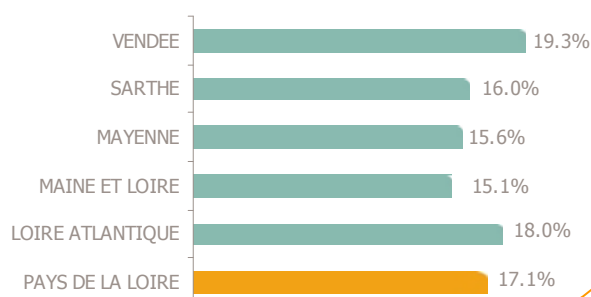
En décembre 2013, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent 11% de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur la région des Pays de la Loire (Catégorie A), soit plus de 18 300 personnes.

Cette proportion est supérieure au poids enregistré au niveau national. Au niveau des départements, ce poids varie de 10% en Sarthe à 12,8% en Mayenne.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



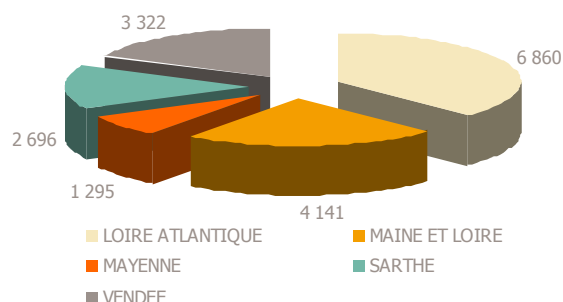
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de 7% sur la région Pays de la Loire entre décembre 2012 et 2013. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable puisque leur nombre a augmenté de 17,1%.

Tous les départements de la région subissent cette hausse. La Vendée est la plus impactée avec une progression annuelle de 19,3%. La Loire-Atlantique suit de près avec une augmentation de 18%. Les trois autres départements affichent une progression oscillant entre 15% et 16%.

En Pays de la Loire, 14,7% de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Sarthe, alors qu'il représente 16,2% de la demande d'emploi. Le Maine-et-Loire affiche un poids similaire qu'il s'agisse de la DEFM en obligation d'emploi ou totale (23%). La Vendée, la Loire-Atlantique et la Mayenne présentent un poids dans la DEFM en obligation d'emploi légèrement plus élevé que dans l'ensemble de la demande d'emploi.

DEFM Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin décembre 2013, les 18 300 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la région ont les caractéristiques suivantes :

- 56% sont des hommes.
- 42% ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 4,6% de la population en question.
- 22% ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. 18% sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- 52% sont des ouvriers ou employés qualifiés. 6,6% ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- 3 250 personnes touchent le RSA, soit 18% des DEFM en obligation d'emploi.
- 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. 39% de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et 21% une allocation du régime de solidarité.
- 52% sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et 29% depuis au moins 24 mois.
- Seulement 3,3% des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	10	0.1%
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	975	5.3%
Autres	151	0.8%
Carte d'invalidité	45	0.2%
En instance CDA	655	3.6%
Orphelin de Guerre	150	0.8%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	784	4.3%
Pensionne de guerre	5	0.0%
RQTH CRP	227	1.2%
RQTH ESAT	605	3.3%
RQTH Marché du travail	13 680	74.7%
Rente AT/MP	169	0.9%
TH catégorie A	227	1.2%
TH catégorie B	547	3.0%
TH catégorie C	82	0.4%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

52% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin décembre 2013 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre 38% pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications. 29% concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

Le domaine du support à l'entreprise représente 19% des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, accueil et renseignements...).

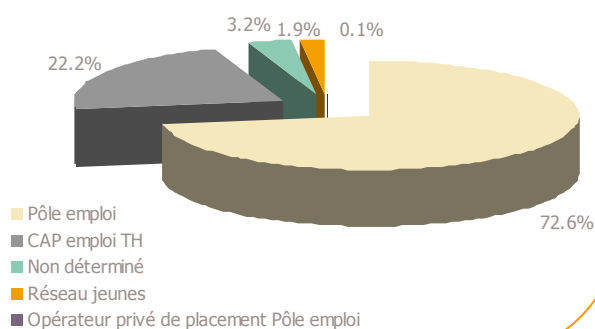
Enfin, 17% se rapportent au transport et logistique (magasinage et préparation de commandes ...).

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	1036	5.7%
M1602 Opérations administratives	776	4.2%
A1203 Entretien des espaces verts	700	3.8%
K1304 Services domestiques	669	3.7%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	644	3.5%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	607	3.3%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	580	3.2%
K1303 Assistance auprès d'enfants	579	3.2%
M1601 Accueil et renseignements	562	3.1%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	468	2.6%
M1607 Secrétariat	438	2.4%
N1105 Manutention manuelle de charges	370	2.0%
G1605 Plonge en restauration	342	1.9%
D1505 Personnel de caisse	322	1.8%
K1302 Assistance auprès d'adultes	273	1.5%
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	241	1.3%
K2503 Sécurité et surveillance privées	240	1.3%
D1507 Mise en rayon libre-service	239	1.3%
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	228	1.2%
G1603 Personnel polyvalent en restauration	205	1.1%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi co-traitance



- En décembre 2013, 51% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et 30% en accompagnement renforcé.

- 73% étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit plus de 14 700 personnes) tandis que 22% étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit 4 500 personnes.

- 3 300 Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à décembre 2013, Pôle emploi a mené 78 300 entretiens professionnels, soit 10,3% de moins que sur les mêmes mois de l'année précédente.